



Municipalité
de
1081 Montpreveyres

**Demande d'un crédit d'exécution de CHF 1'300'000.-
pour
Rue du Village**

- le remplacement de la conduite d'eau potable
- le gainage des collecteurs d'eaux usées

Bas du chemin de la Chérard

- la réfection des collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Contexte et objectif du projet

La rue du Village souffre depuis plusieurs années d'une forte usure aussi bien en surface qu'en profondeur. Les fuites d'eau à répétition révèlent régulièrement au grand jour l'état de vétusté avancé des canalisations souterraines.

En décembre 2023 (préavis n°10/2023), le Conseil général a accepté un crédit de CHF 45'000 pour les études préliminaires (honoraires d'avant-projet, curage et contrôle caméra des canalisations, et analyse coffre et chaussée).

A la lumière de l'état préoccupant de la conduite principale pour l'approvisionnement en eau potable sous la rue du Village, mais aussi par rapport à la nécessité d'étanchéifier les collecteurs d'eaux usées, la Municipalité a décidé de prioriser les travaux sur les canalisations souterraines. Elle a ainsi présenté une demande de crédit d'étude de CHF 34'000 au Conseil général le 27 mars dernier qui l'a acceptée à l'unanimité.

L'objectif prioritaire est donc de remplacer la conduite d'eau potable à la Rue du Village et de chemiser le collecteur communal en ciment des eaux usées dans la même rue, afin de répondre aux exigences SIA quant à l'étanchéité des collecteurs et à celles de l'Épuration Moyenne Broye (EMB).

La Municipalité souhaite également profiter de ces travaux pour rénover les collecteurs des eaux usées et des eaux claires au bas du chemin de la Chérard.

La Municipalité a mandaté le bureau Gemetris afin d'établir le projet ainsi que les offres pour l'exécution des travaux.

Eau potable et collecteurs: travaux conséquents

La conduite existante en fonte d'un diamètre 150 mm de la rue du Village date de 1965. Des fuites se produisent régulièrement engendrant chacune d'elle des frais importants (de CHF 10'000.- à CHF 20'000.-) et des désagréments pour les habitants raccordés à cette conduite. Un remplacement de celle-ci devient impératif. Cette conduite vétuste et sous-dimensionnée selon le Plan directeur de la distribution d'eau (PDDE), serait remplacée par une nouvelle en polyéthylène (PE) 100 capable de supporter une pression de 16 bars (PN 16) diamètre 200/163,6 mm. Afin de profiter des synergies des travaux, la conduite datant aussi de 1965 au chemin de la Chérard, sera remplacée en profitant au maximum des fouilles exécutées pour les collecteurs d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU).

S'y ajoutent de petits tronçons de conduites encore en fonte (un peu plus de 120 mètres) aux chemins de l'Ancienne Poste, de la Combe et de Clos François.

Les bornes hydrantes (BH) seront remplacées et éventuellement déplacées, trois nouvelles seront ajoutées selon les discussions avec le Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS Oron-Jorat).

Toutes les conduites privées sous le domaine public seraient changées, dans le but que celles-ci ne posent pas de problème lors de la réfection de la chaussée de la rue du Village dans les prochaines années. Ces travaux sont assumés par la Commune. Les remplacements éventuels dans les propriétés privées seront à la charge des propriétaires.

En tout, il s'agit de changer 890 mètres de conduite principale (200 millimètres de diamètre) et 340 mètres de conduites privées (40-63 mm).

La réfection de la chaussée concernera la largeur des fouilles, soit 1,20 mètre. Selon le rapport de l'expertise de la chaussée d'Infralab de mars 2024, la partie supérieure du revêtement de la chaussée a une teneur en hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) supérieure à 1'000 mg/kg d'enrobé. Ces substances sont potentiellement toxiques et cancérigènes. Cela nécessite un stockage en décharge type E selon l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED) et engendre des frais supplémentaires.

Le projet sera soumis en temps voulu (avant le début des travaux) à l'Office fédéral de la consommation (OFCO) et à l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA) par l'intermédiaire de la plateforme APREAU pour validation et pour la demande de subventions. Cette procédure est très courte et permet de démarrer les travaux rapidement.

Eaux usées et collecteurs: travaux de moindre ampleur

Les collecteurs existants des eaux usées (EU) dans la rue du Village sont en bon état mais ils sont en ciment. L'étanchéité n'est pas garantie. Pour satisfaire aux exigences de la norme SIA et celle de l'EMB pour le raccordement à la nouvelle STEP à Lucens (mise en eau prévue en juin 2026), il a été décidé de les chemiser.

Cette solution a été retenue car elle est économiquement la plus avantageuse par rapport au remplacement traditionnel du collecteur, environ trois fois moins cher dans ce cas précis. De plus ces travaux n'entraînent que peu de perturbation pour la circulation et se déroulent sur environ deux semaines. L'étanchéité des chambres existantes sera refaite dans le cadre de ces travaux. Une chambre non conforme sera changée et un tronçon de 18 mètres en ciment va être réfectionné, car il y a un changement de diamètre entre les 2 chambres existantes, ne permettant pas un chemisage.

Le collecteur d'eaux usées (EU) au bas du chemin de la Chérard est en ciment et n'est pas en bon état. Il y a même des tronçons qui sont en tuyaux ciment drainants. Cela signifie que l'eau s'infiltre du terrain dans les collecteurs d'eaux usées. Les chambres seront reconstruites avec des fonds de chambres en plastiques préfabriqués pour être conformes aux normes et aux exigences de l'EMB. Le remplacement de ce tronçon avait été étudié lors de l'étude pour la réfection des chemins agricoles dans le cadre des améliorations foncières (AF).

Eaux claires: travaux au bas du chemin de la Chérard

Le collecteur d'eaux claires (EC) au bas du Chemin de la Chérard est une coulisse en pierre qui n'est pas en bon état. Les eaux provenant du chemin ne s'écoulent pas correctement et une partie part dans le terrain.

La commune veut profiter des travaux de remplacement de la conduite d'eau potable et d'eaux usées (EU) pour assainir ce tronçon.

Le remplacement de ce tronçon avait été étudié dans le cadre de la réfection de la réfection des chemins agricoles des améliorations foncières (AF).

Montant des travaux et des honoraires

	Montants
Travaux de génie civil (EU-EC)	167'715.25 CHF
Travaux de génie civil (Eau potable communale)	405'567.60 CHF
Travaux de génie civil (Eau potable, raccordement privé)	116'307.35 CHF
Travaux du sanitaire (Eau potable communale)	175'748.35 CHF
Travaux du sanitaire (Eau potable, raccordement privé)	70'067.40 CHF
Chemisage des collecteurs EU communaux et étanchéité des chambres	87'531.20 CHF
Marquage	6'000.00 CHF
Paysagiste pour remise en état	3'000.00 CHF
Réparations des conduites de sources à cause des tracés inconnus	4'000.00 CHF
Honoraires du géomètre - Servitudes	5'890.00 CHF
Honoraires pour prestations de l'ingénieur civil	42'877.30 CHF
Relevés et mise à jour du SIG communal (Eau potable, EU, EC)	6'175.00 CHF
Total HT	1'090'879.45 CHF
Divers & imprévus 10%	109'087.95 CHF
Total HT global	1'199'967.40 CHF
TVA 8,1%	97'197.35 CHF
Total TTC	1'297'164.75 CHF

Remarque:

Dans ce devis, il n'est pas tenu compte des subventions que la Commune recevra de l'ECA pour les conduites d'eau potable et BH pour la défense incendie.

Il n'est pas tenu compte de l'éventuelle augmentation de la TVA au 1er janvier 2026 à 8.8%. Une partie des travaux se dérouleront en 2026.

Le bureau Gemetris estime que le montant des subventions allouées par l'ECA pour la défense incendie devrait atteindre environ CHF 70'000.-.

Planning prévisionnel

- Votation du préavis pour l'exécution par le Conseil général le 27 août 2025
- Début des travaux en octobre 2025
- Fin des travaux en 2026.

Financement et amortissements

Le montant de la demande de crédit d'exécution de CHF 1'300'000.- sera financé par la trésorerie courante et/ou fera l'objet d'une demande d'emprunt aux meilleures conditions du marché.

La Municipalité propose de prélever un amortissement de CHF 350'000.- par le compte 2900.10 Réserve réseau d'eau solde au 31.7.2025 de CHF 388'157.73.

Le montant de CHF 950'000.- sera comptabilisé dans le compte d'immobilisation au bilan. Il sera amorti sur une durée de 40 ans.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

- vu le préavis municipal n° 7/2025 présenté le 27 août 2025,
- ouï le rapport de la commission des finances,
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

- d'accorder à la Municipalité un crédit d'exécution de CHF 1'300'000.- (un million trois cent mille francs) pour le remplacement de la conduite d'eau potable et le gainage des collecteurs d'eaux usées sur la rue du Village, ainsi que pour la réfection des collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires au bas du chemin de la Chérard
- d'admettre le mode de financement proposé.

Municipal responsable : M. Philippe Thévoz, syndic

Au nom de la Municipalité
Le syndic Le secrétaire

Philippe Thevoz
Philippe Thevoz

Italia Torny
Italia Torny

